

---

## Bulgarie : nouveau train d'expulsion de diplomates russes

### Description

Après avoir déclaré le 18 mars dernier 10 diplomates russes en poste en Bulgarie *personæ non gratæ* sur son territoire, le gouvernement bulgare a annoncé le 28 juin l'expulsion au plus tard le 3 juillet 2022 de 70 membres du personnel diplomatique russe « *travaillant contre les intérêts de la Bulgarie* ». Pour Sofia, les intéressés sont des membres avérés des services russes de renseignement employés dans l'ambassade sous couverture diplomatique. L'ambassadrice russe a reçu une note verbale lui signifiant la réduction du personnel diplomatique à 23 personnes et du personnel technique à 25.

Cette décision a provoqué le départ du Parti socialiste bulgare, dont nombre d'adhérents sont russophiles et nostalgiques de la période socialiste, de la coalition soutenant le gouvernement. En revanche, le GERB (parti de l'ancien Premier ministre Boyko Borissov actuellement dans l'opposition et qui aspire à revenir au pouvoir) a apporté son soutien au gouvernement.

En retour, l'ambassadrice de la Fédération de Russie à Sofia a lancé le 30 juin un ultimatum au gouvernement bulgare exigeant l'annulation de cette décision d'ici le 1<sup>er</sup> juillet à midi. La diplomate a menacé de fermer totalement l'ambassade russe, ce qui signifierait une rupture des relations diplomatiques entre Moscou et Sofia. Cette position a été critiquée tant par l'OTAN que par Londres et Bruxelles. Nabila Masrali, porte-parole du Service européen de l'action extérieure (SAE), a déclaré que l'Union européenne regrettait cette menace injustifiée.

Sofia n'a pas cédé et, le 3 juillet, 180 ressortissants russes (les 70 personnels diplomatiques indésirables et leur famille) s'envolaient pour Moscou à bord de deux avions. Selon les déclarations des partants, la question de la fermeture de l'ambassade sera tranchée par le Président russe au cours des prochains jours.

**Sources** : *Mediapool, BNT.*

#### **date créée**

04/07/2022

#### **Champs de Méta**

**Auteur-article** : Stéphan Altasserre